

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 18 décembre 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017**

**2017 DFA 95** Adhésion de la Ville de Paris à l'Observatoire des Achats Responsables (ObsAR).

**M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2511-1 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 novembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver l'adhésion de la Ville de Paris à l'Association « L'Observatoire des Achats Responsables » ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'adhésion de la Ville de Paris, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, à l'association dénommée « L'Observatoire des Achats Responsables » (ObsAR) en tant qu'adhérent « contributeur », dans le respect de la Charte de l'adhérent annexée au présent projet de délibération.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à prendre tous actes relatifs à cette adhésion ainsi qu'à son renouvellement.

Article 3 : Une cotisation annuelle, d'un montant de 7.500€ HT, sera versée à l'association ObsAR.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur les budgets de fonctionnement de la Ville de Paris des exercices 2018 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**